

DÉBATS

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Editorialiste en chef

EDITORIAUX

La « démocratie » étudiante



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Hier matin, une trentaine de jeunes masqués ont bloqué l'entrée du Collège de Maisonneuve, malgré une injonction leur interdisant de le faire. Plutôt qu'appeler les policiers à la rescousse pour faire respecter la loi, la direction de l'établissement a annulé les cours. Conséquence, de nombreux élèves voulant retourner en classe n'ont pas pu le faire.

Les militants étudiants se croient tout permis pour atteindre leurs fins.

Depuis le début du boycottage, les leaders étudiants se réclament de la démocratie. Or, au cours des derniers jours, de nouveaux incidents amènent à douter encore plus de l'authenticité de la démocratie pratiquée par le mouvement. À Maisonneuve, la situation est d'autant plus frustrante pour les jeunes qui souhaitent reprendre leurs cours que lundi, une assemblée visant reconsidérer le vote de grève illimitée n'a pas pu être tenue. Pourtant, 800 élèves étaient en faveur d'une telle réunion et 500 contre. Les jeunes ont appris avec stupeur que l'ouverture d'une assemblée visant à reconsidérer un vote précédent exigeait l'appui des deux tiers des personnes présentes.

Cette règle existe dans plusieurs associations étudiantes qui ont adopté un mandat de grève de longue durée, par exemple jusqu'au retour du gel des droits de scolarité: il

faudra une majorité des deux tiers pour mettre un terme au boycottage. La norme est tirée du code Morin, le recueil de procédures des assemblées des syndicats C.S.S. Cependant, selon le professeur Michel Grant, spécialiste des relations de travail à l'UQAM, l'utilisation du seuil des deux tiers pour un enjeu aussi lourd de conséquences qu'une grève n'a aucun sens: «Aucun syndicat ne pourrait exiger une majorité des deux tiers pour mettre un terme à une grève.»

Non-respect des injonctions, abus de procédure, transport d'étudiants d'une ville à l'autre pour bloquer l'accès aux établissements, les militants étudiants se croient tout permis pour atteindre leurs fins. Par ailleurs, la faible participation des étudiants aux assemblées est consternante quand on sait que leur trimestre et leurs emplois d'été sont menacés. Cette semaine, aux cégeps Édouard-Montpetit et Montmorency, deux établissements accueillant environ 6000 étudiants, à peine les tiers d'entre eux se sont présentés pour voter. Dans les deux cas, la reconduction du boycottage a été adoptée par une forte majorité. Mais où étaient les autres étudiants?

Militants étudiants et syndicats d'enseignants déplorent la «judiciarisation» du conflit. Ils sont dans l'erreur. Dans l'état actuel des choses, rien n'autorise une association étudiante, même après un vote majoritaire, à empêcher d'autres jeunes d'aller à leurs cours. Si les associations veulent obtenir ce droit, elles devront se soumettre à des conditions définies par loi, comme l'ont fait les syndicats. Parmi ces conditions devra figurer l'obligation de tenir un vote secret pour tout boycottage des cours.

Tant que cet encadrement juridique n'existera pas, les «grévistés» n'ont tout simplement pas le droit, au-delà du point de vue moral que légal, d'imposer leur volonté aux jeunes qui veulent étudier.

Un taxi, la nuit



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Surtout la nuit, les travailleurs exerçant un métier qui les met en contact direct avec le grand public - sécurité, santé, commerce, transport - doivent composer avec un certain niveau de risque. Entre 2000 et 2010, quelque 130 personnes ont été tuées au Canada dans l'exercice d'une telle fonction, dont 27 chauffeurs de véhicules publics.

Un métier difficile, des risques omniprésents...

Le métier de chauffeur de taxi - en outre pénible, accablant et mal rétribué - est sans doute le plus risqué. Il consiste notamment en excès à faire monter derrière soi, au petit matin, quelques parfois inconnus possiblement éméchés, peut-être agressifs, en route vers quelque coin perdu de la ville...

Pour la plupart des gens, c'est la définition d'un cahuchemier. En 2009, la police de Montréal a fait le point sur cette situation après avoir constaté que, chaque année, entre 40 et 76 chauffeurs de taxi étaient victimes de vols qualifiés. Sondés à ce sujet, plus de la moitié d'entre eux ont jugé le métier peu ou pas sécuritaire. Presque tous (97 %) ont rapporté avoir fait face à des refus de payer, ce qui, dans 20 % des

cas, a conduit à une agression physique. C'est une situation de ce type qui aurait conduit à une altercation entre un chauffeur de taxi, Guercy Edmond, et un groupe de jeunes hommes. L'un d'eux a été grièvement blessé lorsque le taxi roula sur lui. Accusé notamment de voies de fait et de délit de fuite, Edmond a été mis en liberté provisoire, hier, alors que des dizaines de collègues entouraient le palais de justice pour exprimer leur solidarité.

Il est hors de question de juger ki le chauffeur de taxi. C'est le rôle de la justice. En outre, on en connaît fort peu sur l'affaire. Les vidéos horribles que tout le monde a vues n'en révèlent qu'un moment et un aspect. L'incident ayant apparemment débattu plus tôt, plus loin, à l'intérieur même de la voiture. Quoi qu'il en soit, deux choses paraissent nécessaires. Un, la police doit scruter le comportement des autres individus impliqués et déterminer s'il y a matière à accusations criminelles. Deux, tous ceux qui ont un rôle à jouer dans l'industrie du taxi doivent travailler à renforcer la sécurité des 10 800 chauffeurs montréalais.

À la Société de transport de Montréal, on a investi 8,5 millions depuis 2005 (caméras, feux d'urgence, etc.) pour la sécurité des chauffeurs d'autobus, qui courent un peu les mêmes risques. C'est moins simple dans l'industrie du taxi, ne serait-ce qu'à cause du nombre de propriétaires. Et sans doute faudra-t-il imaginer des solutions nouvelles, spécifiques, adaptées. Mais, chose sûre, c'est tout aussi nécessaire.

LE CABINET HARPER FÊTE SON 1^{ER} ANNIVERSAIRE



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DÉBATS

Combattre l'opacité de l'État

Un texte de Brian Myles, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Sur la photo, l'arrestation du photographe de La Presse Martin Chamberland qui couvrait une manifestation étudiante, en avril dernier. PHOTO: ANDRÉ LÉVESQUE



LA QUESTION DU JOUR

Auriez-vous préféré que le premier ministre Charest déclenche des élections ce printemps?
• OUI, 45 %
• NON, 51 %
* Je ne sais pas : 4 %

LE BLOGUE DE L'ÉDITO MONTREAL, ROYAUME DU TAUDIS LOCATIF PAR ARIANE KROL

OPINION

Un devoir de réserve

Mes collègues professeurs qui appuient la grève prennent de facto position contre leurs étudiants qui s'y opposent



JEAN BARBEAU
L'auteur est professeur à l'Université de Montréal.

D'emblée, je pose un point: je ne me définis ni comme libéral, péquiste, caquiste ou autre. Je crois sincèrement que les enjeux du conflit ont maintenant laissé partiellement derrière la question des droits de scolarité pour débattre sur la question des appartenances politiques et de savoir qui pisse le plus loin à gauche ou à droite.

Je ne dis pas non plus que cette question est futile: j'affirme toutefois que ce n'est pas le bon forum, et que ce sont tous les étudiants qui paieront maintenant pour discuter des enjeux sociaux qui ne peuvent se régler en quelques mois au détriment de leur trimestre, de leur diplôme, de leur emploi.

Le gouvernement actuel est en fin de mandat, il est certes d'une impopularité abyssale, mais il a été démocratiquement élu. Mon point majeur concerne le rôle joué par les professeurs et leurs syndicats dans le présent conflit. Je ne possède pas la vérité ni ne me réclame d'une quelconque expertise dans le domaine. Je ne suis qu'un

professeur: mais le professeur de tous mes étudiants, peu importe leur appartenance au camp pour ou contre la grève. Je crois sincèrement, comme certains de mes collègues, que les professeurs devraient avoir un devoir de réserve dans ce conflit.

Il ne faut pas oublier que les professeurs sont en position d'autorité (ce qui n'est pas dénigrant, mais un simple fait reconnu). De par cette position, l'influence des professeurs est disproportionnée et

Ce sont les étudiants qui paieront le lourd tribut, pas les professeurs qui garderont leur salaire, leur emploi et leurs vacances.

peut aussi être toxique. Nous semblons oublier que plus de 50 % des étudiants ont été démocratiquement élus. Une part non négligeable (et non méprisable) qui s'oppose à la grève. Les professeurs arborant la cocarde rouge ou qui militent vigoureusement auprès des grévistes prennent de facto position dans un camp et, involontairement, contre l'autre camp qui est aussi composé de leurs étudiants. Cette situation m'apparaît intenable: elle est soit à courte vue, soit à trop longue vue. Je peux aussi comprendre, sans toutefois l'accepter sans

discussion, que les syndicats appuient tous azimuts tout mouvement qui se définit comme une grève, même au sens large. Mais les syndicats de professeurs doivent représenter tous leurs membres: ce qui comprend aussi la nécessité de s'assurer que la majorité des membres appuie la position du syndicat dans le présent conflit.

J'ai parfois la triste impression que les syndicats, dans leur idéologie socialement noble, choisissent d'ignorer les étudiants qui veulent suivre leurs cours. Ils sont laissés derrière et certains peuvent certainement se sentir abandonnés par leurs mentors. Ce n'est pas rien. N'oublions pas que plusieurs associations étudiantes ont voté pour le retour en classe et que leurs membres sont parfois brimés par les grévistes d'autres associations. Les deux invoquent la démocratie (terme galvaudé à gauche et à droite) sans que l'on sache de quelle démocratie il est question. Les droits individuels existent et doivent aussi être protégés.

Je conçois que les professeurs peuvent se sentir coincés entre l'arbitre et l'écoché. Ils ont à assurer la réalisation des objectifs de leur cours dans un contexte sous-optimal. Mais il faut replacer les désagréments dans la juste perspective: ce sont les étudiants qui paieront le lourd tribut, pas les professeurs qui garderont leur salaire, leur emploi et leurs vacances. Le débat est sain, le contexte l'est moins.

Comme l'amour, la tête couronnée ne dure que le temps d'une rose ou d'un budget! Lise Thibault se voit incitée pour six chefs d'accusation. Pourtant, cette femme prêchait la bonne parole lors de repas ou de soirées dont les tables regorgeaient de bûches gastronomiques; de quoi rendre Epicure follement jaloux, replet et insatiable. Parfois, le vent tourne et maintenant le peuple - comprendre ici le jury -, lui fera un discours décisionnel à son tour. Même la reine d'Angleterre ne pourra interdire.
— Francis de Gombourg, Québec

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Intimidation, manipulation



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

C'est le carnaval la nuit, au son du vrombissement des hélicoptères de police et du fracassant des vitrines, et la foire d'empoigne le jour. Des dissidents qui perturbent une conférence de presse de Martine Desjardins et de Leo Bureau-Bloin en criant « Fuck la FEUQ et la FECQ » et en agitant une banderole proclamant que la contre-offre des deux leaders étudiants, c'est « de la bouette pis des miettes ».

Une opposition officielle qui alimente la fronde et se comporte comme un groupe de pression radical, pendant que des artistes qui n'ont jamais regardé un budget gouvernemental jettent la mouche du cochon, et que des letés grèves essaient de s'acheter une jeunesse en devenant des « Bon Chic Bon Rouge » (variante de BCBG).

Des injonctions qui personne ne peut faire respecter. Des milliers d'étudiants privés de cours par leurs propres camarades et dans certains cas par leurs propres professeurs, qui les empêchent physiquement d'entrer au collège. Des directeurs de cégep confits dans leur rôle de potiche.

Pendant que des milliers d'étudiants risquent de perdre leur année et leur emploi d'été et de voir chavirer leurs projets pour l'an prochain, pendant que des milliers d'étudiants risquent de grossir le contingent des décrocheurs parce qu'ils seront incapables de suivre des cours de rattrapage bâclés, les adultes qui participent au carnaval - les professeurs en particulier - empêchent chaque semaine leur salaire et leurs avantages sociaux, tout en encourageant les jeunes à poursuivre ce mouvement de greve suicidaire. Bonjour, la solidarité entre les générations!

Au Collège de Maisonneuve, où 16 élèves avaient obtenu une injonction obligeant la reprise des cours, les carrés rouges, accompagnés de professeurs, ont érigé des l'autre autour du collège un blocus où se trouvaient des individus masqués. Les malheureux dissidents, terrorisés, se sont même fait houspiller par deux professeurs de l'UQAM qui les ont traités d'individualistes et d'égoïstes!

Dans le même cégep, les leaders étudiants ont annulé l'assemblée qui devait se prononcer sur la reconduction de la greve, sous prétexte que « seulement » 40% des membres la réclamaient, alors qu'il en aurait fallu 66% (sic) - une règle maison farfelue qui n'existe dans aucun « vrai » syndicat.

Dans plusieurs cégeps, les assemblées qui ont voté pour la greve se sont prolongées pendant plus de cinq, six heures, à coup de procédures dilatoires... l'objectif étant évidemment de pousser les non-militants excédés à quitter les lieux. Après quoi, bingo! La greve est votée!

D'où sortent ces pratiques totalitaires qui vont à l'encontre de l'abe de la démocratie syndicale et qu'il faut bien qualifier d'intimidation à grande échelle?

On n'est pas naïf, ces tactiques ne datent pas d'hier: elles sortent du petit manuel du parfait militant d'extrême gauche ou d'extrême droite. Mais comment se fait-il que tout cela soit cautionné par les organisations démocratiques que sont les centrales syndicales et le PQ?

On n'est pas naïf, on sait bien que les syndicalistes professionnels et les péquistes instrumentalisent le conflit à leurs propres fins, car il y a belle lurette que cette crise n'a plus rien à voir avec les droits de scolarité et tout à voir avec la politique, mais cela justifie-t-il la manipulation d'une masse de jeunes?

Comment, par ailleurs, accepter que la CSN et la FTQ financent la fronde étudiante à même les cotisations syndicales de leurs travailleurs, dont la plupart sont des ouvriers et des techniciens qui n'ont jamais eu la chance d'aller à l'université et dont les enfants, peut-être, n'en bénéficieraient pas? Ne parlons pas des syndicalistes d'enseignants. Ne parlons pas des enseignants qui osent intimider leurs propres élèves. Ils déshonorent leur profession.

Des vies bouleversées

Après l'annulation de notre trimestre d'été, la probabilité de reporter des cours à l'automne augmente rapidement... ainsi que mon angoisse



ERIC MONTPETIT
L'auteur du directeur du département de science politique de l'Université de Montréal.

Hier, j'ai annulé tous les cours de premier cycle qui devaient se donner dans mon département cet été. Je l'ai fait pour éviter que l'université ait à payer pour des cours qui ne seront vraisemblablement pas offerts, les étudiants en greve étant déterminés à empêcher leur tenue.

Si je me fie aux courriels reçus, cette décision bouleverse la vie d'un grand nombre d'étudiants. Certains comptent sur le trimestre d'été pour répondre aux exigences des programmes de deuxième cycle auxquels ils ont été admis, souvent à l'étranger. D'autres suivent motifs de cours durant les trimestres d'automne et d'hiver pour travailler et profiter du trimestre d'été pour ne pas retarder leurs études. D'autres veulent tout simplement étudier.

Si l'annulation du trimestre d'été a d'énormes conséquences, je n'ose pas imaginer ce que seraient les conséquences d'un report des cours du trimestre d'hiver 2012 à l'automne prochain. Déjà, des étudiants en colère abandonnent pour s'inscrire dans des universités qui ne sont pas en greve.

Je parle qu'en cas de report, les plaintes se multiplieront de la part des étudiants internationaux qui ont des visas qui expirent, d'étudiants québécois acceptés pour un échange dans une université étrangère, d'étudiants qui doivent débiter un stage ou des études de maîtrise à l'automne, de ceux qui auront dû renoncer à une offre d'emploi... Cela sans compter qu'organiser le rattrapage pendant un trimestre régulier pose un défi administratif considérable.

À chaque jour de greve qui passe, la probabilité de report de cours à l'automne augmente considérablement, ainsi que mon angoisse.

Certains me diront que dans cette éventualité, je pourrais toujours envisager des cheminement de rattrapage sur mesure, pour accommoder les situations particulières. Il y a déjà suffisamment de gens qui croient que la science politique est anecdotique, qu'il suffit de quelques lectures pour accéder à ses connaissances, sans que j'aie à en rajouter. Jusqu'ici, nous avons considéré au département qu'apprendre les méthodes et les théories de la science



Organiser le rattrapage pendant un trimestre régulier pose un défi administratif considérable, indique Eric Montpetit. Ci-dessus, le « die-in » du 19 avril dernier dans le cadre de la greve.

politique exige des heures de classe: la greve ne peut servir de prétexte pour revoir nos normes pédagogiques, sans que cela ne vienne confirmer les plus injustes préjugés à propos de notre discipline. Que le rattrapage ait lieu maintenant ou à l'automne, plusieurs semaines seront nécessaires, même pour les étudiants qui ont d'autres projets.

Si tous ont le droit d'être entendus, tous ne peuvent être écoutés. Les étudiants devraient accepter que le gouvernement ait une opinion différente de la leur et commencer à considérer les coûts de leur greve.

Les étudiants en greve expriment leurs convictions politiques, jouant un rôle que l'on attend de tout citoyen dans une démocratie vivante. Mais la démocratie exige aussi une certaine

modestie de ses citoyens. Si tous le droit d'être entendus, tous ne peuvent être écoutés. La société serait bloquée si tous les citoyens décus que leurs convictions ne trouvent pas écho chez les gouvernements se mettaient en greve. Les étudiants devraient accepter que le gouvernement ait une opinion différente de la leur et commencer à considérer les coûts de leur greve.

Il y a bien entendu les coûts pour la société, mais il y a des coûts individuels, qui me sont rapportés quotidiennement par des étudiants inquiets et que la probabilité croissante d'un report du rattrapage à l'automne ne rendra que plus nombreux. Les associations étudiantes, en greve ou non, doivent être soucieuses de tous leurs membres.

Si j'en juge au nombre d'étudiants inquiets pour leur session d'hiver, les mandats de greve ne sont peut-être pas aussi désastreux que ce que l'on pourrait penser. Et de grâce, que les étudiants inquiets se déplacent pour exprimer leurs inquiétudes lors des assemblées de leurs associations étudiantes. C'est là que tout se décide.

DEBATS@LAPRESSE.CA

LA TEMPÊTE PARFAITE

Le conflit étudiant est la tempête parfaite. Une génération qui croit que tout lui est dû. Des médias complaisants qui ont fait des représentants étudiants de véritables vedettes. Un gouvernement maladroit et impopulaire, favorisant ainsi l'amalgame de multiples groupes non étudiants aux manifestations. Les réseaux sociaux dans l'organisation de ces manif, si importants dans les révolutions arabes, qui permet ici aussi de joindre en quelques secondes des milliers d'étudiants. Sans les réseaux sociaux, ce conflit serait mort il y a des semaines. Mais il est si facile de twitter avec 100 000 personnes, si seulement 5% répondent à l'invitation... vous voici avec une autre manif de 5000 personnes. Le Québec ne vit pas une crise sociale comme certains commentateurs le clament, nous sommes loin de la Grèce ou de l'Espagne. Le Québec vit une contestation à l'ère de Twitter et de Facebook.
— Martin Proudhomme, Saint-Jean

SUSPENDONS CES PROFS

Certains professeurs du cégep de Maisonneuve ont bloqué l'accès au collège par solidarité aux élèves en greve, en dépit d'une injonction pour permettre la reprise des cours. Comment se fait-il que ces profs ne soient pas suspendus pour leurs gestes? De quelle bouillie se nourrissent donc nos directeurs de cégep et recteurs d'université pour tolérer de tels gestes au sein de leurs institutions respectives? À quand l'annulation de ce trimestre avec la note « échec » pour ceux qui ont décidé de sécher leurs cours? Faut-il en conclure que le respect des lois et la loyauté envers son employeur ne sont maintenant plus des valeurs et principes qui s'enseignent à l'école?
— Yves Beaupré, Laval

RESPECTEZ LES QUÉBÉCOIS

Le gouvernement libéral, que ça plaise ou non, a été élu et est majoritaire. L'opinion publique, soit la majorité des Québécois,

appuie la position du gouvernement. Alors, vous, étudiants, qui brandissez la démocratie à tous vents, respectez la majorité des Québécois, respectez les injonctions, respectez ceux qui se lèvent chaque matin pour payer au-delà de 65% de vos droits de scolarité, et retournez en classe.
— Sylvain Leroux

LEURS PIRES ENNEMIS

Les associations étudiantes sont les pires ennemis des étudiants qui les financent pourtant par leurs cotisations. Alors qu'elles ont comme mission première la défense de leurs membres, elles sont en train, par leurs manifestations et surtout leur piquetage, de faire perdre diplômes, compétence, emplois d'été, et peut-être même la carrière de beaucoup d'étudiants. Le piquetage pénalise des étudiants et favorise même les profs. Ceux-ci sont morts de rire puisque payés, même si l'institution ne donne pas de service éducationnel.
— Gilbert Blachon, Rivière-du-Loup

VASTE CHOIX À DÉCOUVRIR EN MAGASIN

mariette clermont

marietteclermont.com

Technique Oregon 1289 \$

LAVAL: 2300 Le Corbusier, 514.382.6870 - MONTRÉAL: 2020 Rue University, 514.845.7296